

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
LARDIER et VALENCA**

Département des
HAUTES-ALPES

DELIBERATION N° 06-2014

SEANCE du Jeudi 3 Avril 2014

Nombre de Conseillers :
en exercice : 11
Présents : 11

L'an deux mille quatorze et le jeudi 3 avril à 20h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 31 mars 2014 s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Rémi COSTORIER, Maire.

Présents: Mme BLANC Danielle, M. CORDIER Jean, M. COSTORIER Rémi, M. FAURE Jean-Claude, M. MARTIN Roger, M. MEYSSONNIER Gérard, M. NOMIUS Jean-Pierre, M. POUILLARD Pierre, M. ROBERT Joël, Mme STEFANI Noëlle, Mme TRUCH Céline.

Secrétaire de séance : Noëlle STEFANI

OBJET/ Délégué SMAVD

Le Maire informe les membres présents qu'il y a lieu de procéder à la désignation du délégué auprès du Syndicat Mixte d'Aménagement du Val de Durance

Après avoir entendu l'exposé de son Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des présents :

- Désigne :

- Monsieur Rémi COSTORIER, titulaire pour représenter la commune lors des réunions du SMAVD
- Monsieur Pierre POUILLARD, son suppléant.

Fait et délibéré, le jeudi 3 avril 2014

Le Maire

Rémi COSTORIER
